



ssp sgp

SWISS SOCIETY OF PAEDIATRICS

Ihre Ärztinnen und Ärzte für Kinder und Jugendliche

Les médecins de vos enfants et adolescents

I medici dei vostri bambini e adolescenti

Information importante lors du choix de l'assurance maladie pour votre enfant :

Ne signez pas de contrat limitant l'accès à un-e pédiatre ou fixant une limite d'âge aux enfants de moins de 18 ans

Chers parents,

Vous allez choisir ou vous avez déjà choisi un ou une pédiatre de confiance pour votre enfant.

Celui ou celle-ci est formé et compétent pour suivre son développement, il ou elle vous conseillera et vous orientera pour tout ce qui concerne sa santé et sera là pour le soigner en cas de maladie.

La croissance et le développement de votre enfant va se poursuivre jusqu'à au moins 18 ans, il est important que votre pédiatre puisse rester votre référence pendant toute son enfance et son adolescence.

Dans ce contexte, soyez attentif lors de la signature de contrat avec une assurance maladie, à ce qu'il n'y ait pas de limite d'accès ou de limite d'âge pour consulter un pédiatre.

Janvier 2017